

Siège : ZA DU POLEN
76300 ESLETTES
Agence : 220 Route Nationale
62113 VERQUIGNEUL
Tél : 02.35.92.99.77
Formation@atek-conseil.fr

✓DIAGNOSTIC
✓FORMATION
✓INGENIERIE
✓MESURE

PUBLIC VISE

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect du mode opératoire.

L'opérateur de chantier est amené à mettre en œuvre l'organisation et réaliser les travaux, conformément aux instructions reçues, de préserver sa santé et d'assurer sa sécurité ainsi que celle des autres personnes concernées, tout en protégeant l'environnement, d'alerter sa hiérarchie en cas de situation anormale afin que chacun contribue à la sécurité du chantier.

PRE REQUIS

Etre en possession d'une attestation de compétence en cours de validité

Etre âgé de plus de 18 ans.

Maîtriser la langue française.

Pour les salariés en activité :

Etre titulaire d'une attestation médicale au poste de travail avec un suivi individuel renforcé (SIR)

Pour les stagiaires sans activités en amiante:

Etre titulaire d'une attestation médicale du médecin traitant autorisant le port de protection respiratoire (APR)

DUREE : 1 jours – 7 heures

PRIX : Nous consulter

Nombre de participants maximum : 10

PROGRAMME DE FORMATION RECYCLAGE A 3 ANS OPERATEUR **SS4**

SELON LES DEFINITIONS DE L'ARRETE DU 23 FEVRIER 2012

INTERVENTION DANS UN MILIEU SUSCEPTIBLE DE CONTENIR DES FIBRES D'AMIANTE

Activité relevant de l'article R 4412-144 du code du travail

Objectifs pédagogiques :

Réactualiser les compétences d'une personne titulaire d'une attestation de compétence d'Opérateur intervenant sur ou à proximité de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Méthode et moyens pédagogiques :

Apport théorique, diaporamas, études de cas pratiques, mise en situation sur la plateforme pédagogique, remise d'un livret Opérateur.

Atek Conseil assure des missions de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'opérations lourdes de désamiantage. De ce fait, nos formateurs mettent à disposition des stagiaires leur retour d'expérience dans la gestion de dossiers présentant une problématique amiante.

Contrôle des acquis :

A l'issue de la formation, chaque participant suivra des épreuves – 20 minutes de QCM et 60 minutes de mise en situation pratique sur un chantier fictif, visant à évaluer les compétences acquises durant sa formation.

Qualification obtenue

En fonction des résultats obtenus aux différents tests, une attestation de compétence sera délivrée conformément à l'arrêté du 23 février 2012. Dans le cas contraire, il sera seulement remis une attestation de formation.

Conformément à la réglementation, l'attestation de compétence délivrée aura une durée de validité de 3 ans.

Siège : ZA DU POLEN
76300 *ESLETTES*
Agence : 220 Route Nationale
62113 *VERQUIGNEUL*
Tél : 02.35.92.99.77
Formation@atek-conseil.fr

✓ *DIAGNOSTIC*
✓ *FORMATION*
✓ *INGENIERIE*
✓ *MESURE*

Programme

1. **Présentation et accueil**
2. **Retour d'expérience sur les 3 années passées**
3. **Synthèse de l'évolution Technique et Réglementaire sur 3 ans**
4. **Evaluation des connaissances avec correction et médiation sur les thèmes présentant des difficultés**
5. **Test Finaux**